

Avenant à la Convention de Service et d'Ouverture de Compte

OPTION Vég@ctif

Je choisis l'option Végactif et déclare avoir pris connaissance des conditions particulières de fonctionnement et de vente qui lui sont rattachées.

Ces conditions sont liées à la réalisation d'un minimum de transactions mensuelles, suivi semestriellement.

La Banque Privée 1818 se réserve la possibilité d'appliquer au(x) compte(s) concerné(s) les conditions générales de vente et de couvertures si le minimum de transactions n'était pas atteint.

Avec l'option Végactif, je m'engage à assurer moi-même la gestion de mon compte, principalement par Internet, y compris pour les conseils sur valeurs.

Particularités de fonctionnement du compte Végactif sur le Service de Règlement Différé (hors PEA) :

– Je m'engage à constituer un taux de couverture au moins équivalente aux règles AMF : 20 % espèces, 40 % titres (soit un effet de levier 5 sur les espèces et 2,5 sur les titres).

Attention, la couverture initialement constituée est réajustée en permanence de la position elle-même et des actifs admis en couverture. Lorsque la couverture devient insuffisante, la Banque vous envoie un message télématique pour vous en informer et vous demander de reconstituer la couverture dans un délai d'un jour de négociation. À défaut de complément ou de reconstitution de la couverture au terme de ce délai, la Banque sera réglementairement dans l'obligation de réduire la position avant de réaliser tout ou partie de la couverture (cf. Convention relative à la réception et à la transmission d'ordres avec service de règlement et de livraison différés).

– Instructions de liquidation : elles doivent être communiquées par téléphone au service Bourse en ligne, au plus tard le jour de la liquidation à 18h. Sans instruction, l'ensemble des positions acheteuses sera prorogé, ainsi que les positions vendeuses non couvertes par des titres.

Pour l'utilisation de notre site internet, nous vous demandons de procéder à la désactivation de la fonction de blocage des fenêtres, dites publicitaires, sur votre ordinateur.

En effet, cette fonction nous permet de vous envoyer des messages importants et/ou urgents relatifs à la gestion de votre (vos) compte(s). Si cette fonction est activée, votre ordinateur supprimera automatiquement nos messages sans vous en informer ; dans ce cas, nous ne saurions être tenus responsables des conséquences dommageables du défaut de réception des messages qui ne vous seraient pas parvenus.

Le(s) compte(s) concerné(s) est(sont) le(s) suivant(s) :

Numéro de Compte	Nom	Prénom

J'ai bien noté que pour l'ensemble de mes demandes portant sur le(s) compte(s) concerné(s), mon conseiller est accessible par téléphone au 01 70 38 78 47 (ou à l'adresse internet : vegactif@banqueprivée1818.com).

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Titulaire :

Co-titulaire (éventuellement) :

NB : Joindre à cet avenant la "Convention relative à la réception et à la transmission d'ordres avec Service de Règlement et de livraison Différés" dûment remplie, paraphée, datée et signée pour tout compte hors PEA.

Avenant à la Convention de Service et d'Ouverture de Compte

OPTION Vég@ctif

Je choisis l'option Végactif et déclare avoir pris connaissance des conditions particulières de fonctionnement et de vente qui lui sont rattachées.

Ces conditions sont liées à la réalisation d'un minimum de transactions mensuelles, suivi semestriellement.

La Banque Privée 1818 se réserve la possibilité d'appliquer au(x) compte(s) concerné(s) les conditions générales de vente et de couvertures si le minimum de transactions n'était pas atteint.

Avec l'option Végactif, je m'engage à assurer moi-même la gestion de mon compte, principalement par Internet, y compris pour les conseils sur valeurs.

Particularités de fonctionnement du compte Végactif sur le Service de Règlement Différé (hors PEA) :

– Je m'engage à constituer un taux de couverture au moins équivalente aux règles AMF : 20 % espèces, 40 % titres (soit un effet de levier 5 sur les espèces et 2,5 sur les titres).

Attention, la couverture initialement constituée est réajustée en permanence de la position elle-même et des actifs admis en couverture. Lorsque la couverture devient insuffisante, la Banque vous envoie un message télématique pour vous en informer et vous demander de reconstituer la couverture dans un délai d'un jour de négociation. À défaut de complément ou de reconstitution de la couverture au terme de ce délai, la Banque sera réglementairement dans l'obligation de réduire la position avant de réaliser tout ou partie de la couverture (cf. Convention relative à la réception et à la transmission d'ordres avec service de règlement et de livraison différés).

– Instructions de liquidation : elles doivent être communiquées par téléphone au service Bourse en ligne, au plus tard le jour de la liquidation à 18h. Sans instruction, l'ensemble des positions acheteuses sera prorogé, ainsi que les positions vendeuses non couvertes par des titres.

Pour l'utilisation de notre site internet, nous vous demandons de procéder à la désactivation de la fonction de blocage des fenêtres, dites publicitaires, sur votre ordinateur.

En effet, cette fonction nous permet de vous envoyer des messages importants et/ou urgents relatifs à la gestion de votre (vos) compte(s). Si cette fonction est activée, votre ordinateur supprimera automatiquement nos messages sans vous en informer ; dans ce cas, nous ne saurions être tenus responsables des conséquences dommageables du défaut de réception des messages qui ne vous seraient pas parvenus.

Le(s) compte(s) concerné(s) est(sont) le(s) suivant(s) :

Numéro de Compte	Nom	Prénom

J'ai bien noté que pour l'ensemble de mes demandes portant sur le(s) compte(s) concerné(s), mon conseiller est accessible par téléphone au 01 70 38 78 47 (ou à l'adresse internet : vegactif@banqueprivée1818.com).

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Titulaire :

Co-titulaire (éventuellement) :

NB : Joindre à cet avenant la "Convention relative à la réception et à la transmission d'ordres avec Service de Règlement et de livraison Différés" dûment remplie, paraphée, datée et signée pour tout compte hors PEA.